



Département des politiques d'Aménagements

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires de l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 6 Juin 2018

N/Réf : DIA.A.U /SPC/18/061

Orly, le **18 JUIN 2018**

**Objet : Elaboration du PLUi de la Communauté de Communes des L'OISE PICARDIE
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 16 Mai 2018, la Communauté de Communes de l'Oise Picardie a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), pour les communes de:

Abbeville-Saint-Lucien, Ansauvillers, Bacouël, Beauvoir, Blancfossé, Bonneuil-les-Eaux, Bonvillers, Breteuil, Broyes, Bucamps, Campremy, Catheux, Chepoix, Choqueuse-lès-Bénards, Conteville, Cormeilles, Le Crocq, Croissy-sur-Celle, Domeliers, Esquennoy, Fléchy, Fontaine-Bonneleau, Froissy, Gouy-les-Groseillers, Hardivillers, La Hérelle, Le Gallet, Maisoncelle-Tuileries, Le Mesnil-Saint-Firmin, Montreuil-sur-Brèche, Mory-Montcruix, La Neuville-Saint-Pierre, Noirémont, Noyers-Saint-Martin, Oroër, Ourcel-Maison, Paillart, Plainville, Puits-la-Vallée, Le Quesnel-Aubry, Reuil-sur-Brèche, Rocquencourt, Rouvroy-les-Merles, Saint-André-Farivillers, Sainte-Eusoye, Sérévillers, Tartigny, Thieux, Troussencourt, Vendeuil-Caply, Viefvillers, Villers-Vicomte

En application des dispositions de l'article L.123-7 du code de l'urbanisme, je porte à votre attention que le Groupe ADP ne souhaite pas être associé à l'élaboration de ce PLUi.

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que les communes sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aéroports gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons

Correspondance : 103 Aérogare Sud ♦ CS 90055 ♦ 94396 Orly Aérogare Cedex ♦ France

Siège social : 291 boulevard Raspail ♦ 75675 Paris Cedex 14 ♦ France ♦ T +33 (0)1 43 35 70 00 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Paris ♦ N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628